

COUP D'OEIL SUR L'HISTORIOGRAPHIE DE LA NOUVELLE-FRANCE

par Louise DECHENE

Vue de la France, l'histoire de la Nouvelle-France apparaît d'abord comme celle d'une entreprise métropolitaine. Pourquoi, au XVII^e siècle, la France a-t-elle choisi de fonder cette colonie reculée ? Quels groupes d'intérêts ont soutenu ces tentatives ? Ces intérêts ont-ils persisté ? Comment sont-ils imbriqués dans la politique étrangère de la Monarchie ? Bref, autant de questions qui nous renvoient à la nature de l'Etat de l'Ancien Régime, aux choix qui s'offraient à ses villes marchandes, aux conditions internes qui commandaient l'immigration. Dans cette optique, cette expérience coloniale est perçue comme un échec qui contraste avec les succès des îles à sucre et des colonies continentales de l'Angleterre. L'échec, de même que le déroulement de l'expérience, constituent un chapitre révélateur de l'histoire de France.

Ce n'est toutefois pas dans cette perspective que j'entends aborder l'historiographie de la Nouvelle-France. J'ai choisi une dimension plus étroite, celle que j'ai privilégiée dans mes recherches, soit l'état des enquêtes sur les traits durables de cette société nord-américaine particulière. Que savons-nous aujourd'hui sur la Nouvelle-France, en tant que réalité socio-économique formant la première tranche de l'histoire du Canada et, plus précisément, de l'histoire du Québec ?

Le survol est donc partiel. Il ne tient compte que de la production historiographique relativement récente et, dans celle-ci, il retient surtout les travaux consacrés à l'économie et à la société. D'ailleurs, les oeuvres plus anciennes, comme celles de Garneau, Ferland, Sulte, Rameau, Lanctot ou Groulx, ne sont plus guère en usage dans nos universités. Il en va de même des travaux de Parkman, Kingsford, Wrong ou Gipson. Il s'agit d'une histoire politique, au sens le plus étroit du mot, d'une histoire-récit remplie par l'imagerie épique ou religieuse, qui concourt bien peu à la connaissance du passé. Ces oeuvres sont passées à la littérature et témoignent de l'époque à laquelle elles ont été écrites. A cette époque, on distinguait deux courants assez étanches : historiographie canadienne-française et historiographie canadienne-anglaise. Or depuis plusieurs années déjà ces frontières ont disparu. En fait, ce qui est en train d'éclater c'est la notion même d'une histoire nationale fondée à la fois sur l'ethnie et la mise en place de l'appareil d'Etat fédératif, incapable de rendre compte du développement spécifique de régions aussi diverses. Eclatement mais en même temps resserrement autour de problèmes plus larges, conjugaison des recherches de tous les historiens, quelle

que soit leur origine. C'est pourquoi il est inutile de faire intervenir l'ancienne distinction dans cet exposé, qui traite d'abord des problématiques qui orientent notre production historique, pour dresser ensuite un inventaire des aires de recherche et des travaux qui s'y rattachent.

Problèmes d'interprétation générale.

Il ne s'agit pas tant ici de dévoiler les préoccupations idéologiques des historiens de la Nouvelle-France que de faire ressortir l'influence que certains modèles d'explication ont exercée et exercent encore sur la démarche, les méthodes de recherche et d'analyse. Car même l'historiographie récente reste marquée par la tendance - toujours très forte dans les pays neufs, semble-t-il -, qui consiste à déployer des explications globales, à vouloir à tout propos expliquer, justifier le présent par le passé. Même s'ils ne sont pas toujours posés explicitement, deux modèles, ou thèmes d'inspiration, dominent la production: celui du *staple* et ce que j'appellerai "la hantise des origines".

1. — Le *staple* ou "produit de base".

Ce modèle a été élaboré entre 1930 et 1950 par l'économiste torontois Harold Innis. S'appuyant au départ sur les travaux de l'Américain Thorstein Veblen, Innis rejette la réduction de l'objet des sciences économiques pratiquée par l'école néo-classique tout en cherchant à résoudre le problème de la croissance dans une colonie comme le Canada. On retrouve des éléments diffus de cette réflexion originale, entre autres, dans les deux ouvrages: *The Fur Trade in Canada. An introduction to Canadian Economic History* (1930), et *The Cod Fisheries: the History of an International Economy* (1940). Si les théories d'Innis n'ont guère eu d'impact sur les sciences économiques au Canada, elles ont profondément marqué notre historiographie. Le manuel de Easterbrook et Aitken, *Canadian Economic History*, le seul manuel d'histoire économique en usage dans les collèges et dans nos départements d'histoire, est construit sur le modèle du *staple*. Les travaux de E.E. Rich sur la compagnie de la Baie d'Hudson et l'expansion dans le Nord-Ouest, ceux de Donald Creighton, de Fernand Ouellet et d'Albert Faucher qui, bien que portant sur la fin du XVIIIe siècle et le XIXe siècle, nous renvoient souvent à la période française, doivent beaucoup à Innis (1).

C'est à ce dernier que revient le mérite d'avoir fait éclater l'histoire exclusivement politique des devanciers et surtout celui de poser un problème capital: celui de l'origine historique, de l'émergence du surplus économique dans une colonie. Dans un pays comme le Canada, soutient Innis, l'exportation d'un produit, tel que la fourrure, le bois, le blé etc..., qui à un moment donné de l'histoire constitue presque une mono-activité, forme le pôle de croissance.

Les profits de ce commerce sont investis d'abord dans l'amélioration des voies de communication, de façon à accélérer la sortie du produit, à accroître le volume des exportations, et dans des industries de transformation par la suite. L'expansion se fait donc au rythme des besoins de la métropole, le satellite étant voué à la production massive d'une succession de matières premières pour nourrir les économies avancées. Au delà des richesses naturelles et des facteurs géographiques, et même si ceux-ci occupent une place énorme dans ces ouvrages historiques, le moteur, le principal agent de changement est la technologie déployée dans la métropole qui commande la demande.

Plusieurs corollaires découlent de cette proposition. Il y a d'abord l'aspect pan-canadien de la thèse. Innis définit le Canada comme une réalité géographique "naturelle", une entité économique le long d'un axe qui s'allonge d'est en ouest, nourri dans le giron de la France, puis de la Grande-Bretagne et qui a tout à redouter d'une émancipation politique prématurée qui le morcelerait en régions complémentaires de l'économie américaine. Pour l'étude de la Nouvelle-France, la thèse d'Innis a d'autres implications :

Si le *staple*, dans ce cas la fourrure, est à l'origine de l'accumulation initiale, il s'ensuit que le pacte colonial n'est pas en soi un frein au développement. Il n'y a pas d'intérêts contradictoires entre métropolitains et colons. Ceci étant généralement accepté, notre historiographie reste étrangère aux débats sur les faiblesses structurelles, les désarticulations régionales, considérées ailleurs comme les séquelles du colonialisme. Elle s'attache plutôt aux accidents conjoncturels, aux facteurs extra-économiques qui auraient entravé la liaison harmonieuse avec la métropole. La démarche est normative. La France se devait de développer sa colonie. On part d'un idéal de colonisation, des rêves de Champlain, des projections irréalistes de tel ou tel mémorialiste et, de là, on fait le procès des fautes, des mauvais administrateurs, de la monarchie mesquine, des compagnies égoïstes, des colons qui dilapident les profits en dépenses non productives, que sais-je! Le mythe de la colonisation idéale qui existait déjà dans l'histoire traditionnelle est renforcé, en quelque sorte modernisé, par le modèle d'Innis. Par exemple, les passages que Jean Hamelin, dans *Économie et société en Nouvelle-France*, consacre au commerce s'inscrivent dans cette veine: "Le commerce du castor, écrit-il, n'a pas joué le rôle qu'on pouvait en attendre"(2).

Le second corollaire est d'ordre méthodologique. Innis et ses successeurs établissent tout un faisceau de causalité, une sorte de "galaxie des phénomènes", qui interdit tout cloisonnement provisoire entre les structures. Renouant avec l'ancienne économie politique, Innis s'attache aux relations entre l'économie marchande et l'ensemble du processus historique, notamment les institutions et les mentalités. Fort bien! Mais ce faisant il néglige les relations à l'intérieur de la sphère économique. Les éléments qui la composent ne sont jamais isolés, mesurés, confrontés les uns aux autres, mais sans cesse confondus dans

la grande trame explicative. On chercherait en vain dans *The Fur Trade in Canada* l'analyse du commerce des fourrures, la courbe de la production, une quantification des surplus susceptibles de rester dans le pays. Dans les chapitres sur la période française, il s'agit de démontrer la supériorité de la technologie anglaise sur celle de la France, de la libre entreprise sur les formes monopolistiques et chaque paragraphe nous renvoie à ce schéma. Toujours en réaction contre les économistes de son temps, Innis a d'ailleurs explicitement condamné ce qu'il appelle les "acrobaties mathématiques", la croyance aveugle dans les statistiques. Réaction saine, mais, à sa suite, notre histoire économique de l'époque pré-industrielle ignore à peu près le nombre. En somme nous avons le paradoxe suivant: un économiste qui a quelque chose d'important à dire sur le développement, dont les prises de position méthodologiques sont en partie fondées, en arrive à écrire une histoire économique platement événementielle dont nous ne sommes pas encore dégagés.

Dernier trait. En mettant tout l'accent sur le commerce extérieur perçu comme seul pôle de croissance, à vouloir saisir uniquement l'innovation, la zone évolutive porteuse de progrès, les historiens du *staple* oublient les autres secteurs et particulièrement les zones de relative inertie. L'agriculture, les petites productions urbaines, les pêcheries locales, l'exploitation forestière, tout ce qui s'articule autour de la très lente formation d'un marché intérieur, autant de secteurs qui restent dans l'ombre; sinon, on se contente de dénoncer leurs lenteurs, en les imputant hâtivement à la mentalité traditionnelle.

Bref, le modèle du *staple* n'est pas à rejeter. Il demeure fort utile pour étudier la croissance de maintes régions canadiennes à partir de la production d'un produit brut destiné à l'exportation, là où il y a une expansion sur des territoires neufs dans le cadre du capitalisme. Car il suppose la mobilité de tous les facteurs de production. Je crois qu'il est un très mauvais outil pour rendre compte du développement général de cette petite colonie de l'Ancien Régime, où les considérations politiques, les freins institutionnels dominent le processus économique.

2. - "La hantise des origines"

Nous pourrions être tentés d'opposer superficiellement l'image du colon transmise par notre historiographie traditionnelle à la représentation qui se dégage des oeuvres plus récentes. Sans aucun doute le contraste est frappant. On parlait naguère d'une immigration de qualité exceptionnelle, d'une société paysanne stable, s'épanouissant dans un climat moral rare, encadrée par ses prêtres et ses seigneurs. On reconnaît aujourd'hui que l'immigration était de qualité médiocre et on se plaît à décrire une population instable, imprévoyante, insoumise, irrespectueuse. Mais il ne suffit pas de renverser une image pour se dégager des mythes. Les postulats derrière ces représentations sont les mêmes.

Nos historiens acceptent généralement l'hypothèse que les origines d'un peuple expliquent la suite de son histoire. "S'il nous était possible de remonter jusqu'à l'origine des peuples", écrit Tocqueville, "je ne doute pas que nous puissions y découvrir la cause première des préjugés, des habitudes, des passions dominantes, de tout ce qui compose enfin le caractère national". Or en Amérique, il est possible précisément d'examiner ces origines. Ainsi croit-on qu'à partir d'une adaptation très rapide au milieu, une culture nouvelle naît qui dès lors va demeurer identique. Qu'importent les deux siècles et demi qui séparent ces premiers Canadiens du présent, la "personnalité de base" forgée presque au lendemain du débarquement est immuable. La démarche consiste à utiliser une petite tranche éloignée du passé pour expliquer le présent.

Lorsqu'entre 1950 et 1960 les sociologues québécois s'interrogent sur le potentiel d'adaptation de leur société, les uns y voyant un "folk society", les autres récusant le modèle de Redfield (3), spontanément tous se tournent vers la Nouvelle-France, puisant chez les historiens ce qu'il faut pour appuyer leurs démonstrations. Tout le débat sur l'existence ou la non-existence d'une bourgeoisie en Nouvelle-France, débat qui opposa Guy Frégault, Michel Brunet et Cameron Nish à Jean Hamelin et Fernand Ouellet (4), prend sa source dans la thèse des origines et la conception statique de l'histoire qui en découle. Le vrai problème au coeur de ce débat ce n'est pas tant la société coloniale, que la situation économique défavorable du Québec et la faible participation des Canadiens-français aux décisions dans les entreprises, au moment où la modernisation accélérée déclenchait une prise de conscience collective. On alla donc chercher les explications en Nouvelle-France. Il y avait là une société dynamique, écrivent les uns, un "embryon de nation", selon la formule de Frégault, capable de sécréter des entrepreneurs, ajoutent Brunet et Nish; mais la conquête mit un terme à toutes ces belles énergies. Plutôt que de dénoncer la distorsion méthodologique et l'anachronisme à la base de cette thèse, Jean Hamelin emprunte le même cheminement et s'emploie à démontrer que les racines de "l'infériorité" sont déjà bien en place avant 1760. "Le drame de la colonisation française, écrit-il en conclusion de l'étude citée plus haut, c'est de n'avoir pu former une grande bourgeoisie nationale assise sur l'exploitation rationnelle des ressources naturelles du pays".

Les deux explications transposent des réalités socio-économiques contemporaines à une époque pré-capitaliste. Elles oublient le temps et l'exiguïté du groupe humain en question, refusent de voir que quel qu'ait été l'état de ces 60.000 colons au milieu du XVIII^e siècle, c'est l'évolution subséquente qui peut surtout éclairer leur devenir et non des traits culturels éternels forgés, soit avant, soit au moment même de la conquête.

Les explications qui sont avancées pour rendre compte de l'éclosion de ce "caractère national" déterminant doivent beaucoup à l'hypothèse de la frontière. Bien sûr, l'ensemble d'un modèle qui veut expliquer le développement spectaculaire des Etats-Unis n'est guère pertinent pour l'étude de la Nouvelle-France. Mais restent des éléments détachés, essentiellement la croyance dans l'originalité absolue de l'expérience nord-américaine et dans le rôle déterminant du milieu physique. Comme l'Américain, l'homme de la Nouvelle-France apparaît seul, face à la forêt qui le possède et le transforme. Il y a bien des institutions d'origine féodale dans cette colonie, un système administratif issu de l'absolutisme, mais le milieu a vite fait de saper les vieilles institutions pour céder la place à une société fluide, où le privilège et l'exploitation de l'homme par l'homme n'ont pas cours, où le peuple jouit d'une grande sécurité matérielle moyennant très peu d'efforts. C'est le rapport homme/terre si favorable qui commande, la nature sauvage et généreuse qui nivelle. Les rapports avec la civilisation indigène ne sont pas perçus comme des rapports sociaux, des rapports d'exploitation, mais une sorte de symbiose culturelle naturelle. Telles sont les racines de la culture canadienne-française. On évoque volontiers les caractéristiques des immigrants pour étayer l'explication. Leur pauvreté, leur jeunesse, l'origine urbaine d'une forte proportion d'entre eux formant autant de traits qui auraient concouru à affaiblir la tradition européenne, à les rendre plus perméables à l'influence du milieu naturel. Citons, pour illustrer ces thèses, les travaux de W.J. Eccles, des articles par Sigmund Diamond, R.Cole Harris et Jean-Pierre Wallot (5).

En posant ainsi au départ la désintégration des cadres institutionnels et des structures mentales et l'éclosion spontanée d'une culture parfaitement originale, cette histoire fait l'économie des rapprochements avec d'autres collectivités contemporaines ou, si d'aventure elle les évoque, c'est généralement pour faire ressortir les différences; toute comparaison entre l'habitant canadien et le paysan français, par exemple, se situe au niveau de deux types purement abstraits. La démarche culturelle n'est guère compatible non plus avec l'analyse de la structure sociale. La Nouvelle-France est représentée comme une société indifférenciée. Les écarts de statut à l'arrivée s'estompent vite. On ne peut même pas vraiment parler de division du travail, puisqu'on considère les rôles et les activités comme interchangeable. Tous seraient à la fois agriculteurs et coupeurs de bois, hier domestiques et seigneurs le lendemain, dans un climat ignorant les contraintes et les tensions.

C'est ainsi que quelques rares tentatives pour réinterpréter cette histoire dans une perspective marxiste ont rencontré de sérieux problèmes. La synthèse rapide de Stanley Ryerson (6) a le mérite de soulever la question de la subordination coloniale et des rapports sociaux, mais l'auteur, qui n'a pas fait lui-même de recherches sur la période, se heurte à l'absence de données concrètes pour étayer ses hypothèses. Deux articles plus récents, par L.Mac

Donald et D. Monière (7), restent essentiellement des constructions artificielles, car il est difficile de renouveler les problèmes en juxtaposant des renseignements disparates glanés chez des auteurs qui n'ont jamais été sensibles à l'existence de classes et de conflits d'intérêts. Faut-il s'en étonner, ces deux tentatives aboutissent encore à une Nouvelle-France idyllique. Seul le vocabulaire a changé. Rien ne peut nous dispenser de découvrir les fondements réels de l'existence dans la colonie.

Mais le jugement est peut-être trop sévère car ces essais ont attiré l'attention des étudiants et pourraient contribuer à relancer l'intérêt pour cette période de notre histoire. J'aimerais en effet ajouter ici qu'il se fait aujourd'hui au Canada une histoire qui accuse des progrès rapides et s'insère dans les courants les plus dynamiques de l'historiographie contemporaine. On travaille sur le mouvement de la propriété rurale, les transformations de l'agriculture, sur l'urbanisation, la formation du prolétariat, sur l'histoire des entreprises, sur la famille et les migrations du XIXe siècle etc... Mais dans ce nouvel élan, la période française a été négligée. Les chercheurs sont peu nombreux et, assez curieusement, c'est au Québec que la désaffection est le plus sensible. Peut-on voir là une conséquence de ces impasses que je viens de souligner? Aussi, une volonté de rattraper deux siècles d'évolution socio-économique que l'histoire politique nationale et cléricale de naguère avait complètement occultés? Sans doute.

Directions de recherches.

Relancer l'histoire de la Nouvelle-France ne veut cependant pas dire répartir à zéro et j'aimerais maintenant, en passant en revue un certain nombre de thèmes, souligner les problèmes et les acquis.

1. — LA POPULATION AMÉRINDIENNE.

L'Indien, sur qui repose en grande partie tout cet échafaudage économique et politique qu'est la Nouvelle-France, a été longtemps le grand absent dans cette histoire. Aujourd'hui la rencontre autour de la période de contact entre historiens, archéologues et anthropologues est en train de s'amorcer. Des premiers pas importants ont été accomplis dans cette direction par Bruce Trigger, Arthur Ray, Conrad Heidenreich et François-Marc Gagnon (8), pour ne citer que les publications les plus récentes qui apportent des éléments nouveaux. Le rôle des Amérindiens dans la traite des fourrures, les problèmes relatifs à l'évangélisation, la nature insidieuse ou brutale de l'acculturation, autant d'aspects qui pour être éucidés font appel à la collaboration inter-disciplinaire.

2. — LA POPULATION COLONIALE.

Ici les progrès ont été précoces. L'excellente étude de Jacques Henripin remonte à 1954 (9) et le "Projet de recherches en démographie historique" dirigé par Hubert Charbonneau poursuit depuis environ huit ans un travail d'avant-garde sur toute la population canadienne du régime français, qui s'annonce comme un modèle du genre (10). Il faut espérer cependant une collaboration plus étroite entre démographes et historiens, que ceux-ci réfléchissent davantage à la signification sociale des données démographiques. Comment, par exemple, réconcilier la régularité des courbes, les comportements traditionnels et le conformisme religieux qu'elles traduisent, avec l'image d'une population d'aventuriers qui prévaut dans l'histoire récente ? D'autres travaux sur l'immigration, des relevés attentifs comme ceux que nous a livrés récemment Marcel Trudel (11), s'insèrent aussi dans le renouvellement des études sur le peuplement colonial.

3. — OCCUPATION DU SOL ET AGRICULTURE.

Les géographes surtout ont posé des jalons solides. En tout premier lieu, l'étude de Cole Harris, *The Seigneurial System in Early Canada* (12) qui, malgré son titre, se présente comme une étude rigoureuse de l'occupation du territoire. Il fallait démontrer que la seigneurie n'était pas un cadre de peuplement et Harris l'a fait de façon remarquable. Andrew Clark nous a donné un bel ouvrage sur l'Acadie (13), qui en plus de retracer l'occupation de cette région analyse très finement la production agricole de ces Acadiens qui construisent des polders et obtiennent des surplus suffisants pour alimenter un commerce avantageux avec Boston et Louisbourg. L'étude de Grant Head sur Terre-Neuve au XVIIIe siècle (14) doit être mentionnée, même s'il ne s'agit plus de la Nouvelle-France, car elle fait bien ressortir la liaison entre la création d'établissements permanents et la localisation des ressources - pêcheries et terres arables - dans les régions maritimes.

Les recherches sur l'agriculture au Canada ont été amorcées par Jean Hamelin, qui a le premier tracé une courbe des prix du blé, une étape essentielle (15). J'ai, de mon côté, décrit le régime rural et les techniques en usage dans l'île de Montréal au début de la colonie (16). C'est un travail qui doit être fait dans d'autres régions et poursuivi dans le XVIIIe siècle. Ce qui est important ici, je crois, c'est d'éviter d'aborder cette agriculture paysanne avec des concepts qui appartiennent à un autre âge; se débarrasser aussi de l'illusion d'une vie rurale à la fois prospère et autarcique. Une mauvaise intégration aux marchés engendre d'ordinaire plus de contraintes que de liberté et celles-là doivent être mises à jour, de même que la nature des liaisons entre l'activité agricole, la pêche, la navigation ou la traite des fourrures, selon l'orientation particulière de chaque région.

4. — *LE COMMERCE ET LES ACTIVITES URBAINES.*

La contribution la plus précieuse est celle de Dale Miquelon avec une thèse, présentement sous presse, sur les activités canadiennes de la société Dugard de Rouen, qui révèle enfin la nature des articulations entre les négociants métropolitains et l'économie locale (17). Problèmes du crédit, des cargaisons de retour, du capital immobilisé dans la colonie, autant de pistes qui sont reprises en partie par d'autres historiens du commerce, comme Jacques Mathieu, James Pritchard ou José Igartua dans des études à paraître (18). Les travaux bien fouillés de Peter Moogk nous introduisent dans les petits métiers urbains, ceux dont l'histoire ne parlait guère parce qu'ils se développaient sans intervention de la part de l'administration, au rythme de la croissance du marché intérieur (19). D'autres secteurs restent à découvrir, notamment tout ce qui concerne les pêcheries du golfe et du fleuve, la formation de groupes de travailleurs non spécialisés dans les villes, la multiplication des marchands détaillants, etc...

5. — *LA POLITIQUE ET L'ADMINISTRATION.*

Il est possible, en France, de faire une histoire des structures socio-économiques, qui ignore à peu près la sphère politique. Compte tenu de la lenteur des changements, on peut ignorer des décisions qui effleurent à peine cette société des événements lointains qui l'affectent peu, toujours indirectement. La Nouvelle-France, au contraire, est sans épaisseur; son économie n'a pas de poids. Les décisions administratives, les desseins militaires et autres viennent constamment bouleverser son évolution. Les travaux de W.J.Eccles ont bien démontré comment dès le début du XVIII^e siècle la Nouvelle-France cesse d'être un enjeu pour devenir un instrument dans des enjeux internationaux qui la dépassent. On voit alors le commerce des fourrures, qui jusque là évoluait à son propre rythme suivant les initiatives des marchands, devenir petit à petit un outil au service des visées politiques. Qu'importe, par exemple, si les profits sont médiocres dans tel ou tel territoire, l'administration exigera que les traitants s'y rendent, afin que les Indiens restent dans l'orbite de la France (20).

L'histoire de l'administration coloniale, non pas bien entendu d'après les édits et ordonnances mais dans ses pratiques, offre un intérêt supplémentaire en éclairant par le biais la perception que l'Ancien Régime a de ses propres institutions. Il est certain qu'il cherche à simplifier, à améliorer le fonctionnement de la justice et du gouvernement local et rien à première vue ne s'opposait à ce que ce but soit atteint dans la colonie, puisqu'on part à zéro, sans le poids des coutumes et de la vénalité des offices. Mais pour atteindre ce but, il eût fallu que ces administrateurs aient eu une conscience claire de ce qui gênait l'administration dans la métropole. Or, on les voit souvent

recréer dans ce pays neuf des problèmes qui auraient pu facilement être évités, comme la superposition des pouvoirs civils et militaires et autres enchevêtrements qui sont sources de querelles, de confusion et de tracasseries pour les administrés. Joh Boshier a bien démontré comment l'imbroglie financier de la métropole était reproduit dans les finances canadiennes (21). Dans le domaine de la justice, les articles d'André Morel (22) ont déjà ouvert des voies et nous attendons avec impatience la thèse de John Dickinson sur la prévôté de Québec.

6. — LA SOCIÉTÉ.

Mieux connaître les activités, l'origine des revenus, le poids réel des institutions transplantées dans la colonie, voilà autant de conditions préalables à l'analyse de cette société. Car, pour peu que nous plongeons dans les archives, la représentation d'un monde qui offre à tous une chance égale vole en éclat. Il y a une structure des privilèges à découvrir, mais on ferait fausse route en transposant platelement celle de la France. Les réalités coloniales n'ont pas nivelé ce fragment de l'Ancien Régime, mais elles ont bouleversé bien des données. En outre il ne faut jamais perdre de vue qu'il s'agit d'un groupe très restreint. L'historien français ne s'attend pas à trouver de fortes démarcations sociales dans le village ou le petit pays qu'il étudie, mais il n'en conclut pas pour autant à l'absence de stratification dans l'ensemble plus vaste. De même, la Nouvelle-France s'insère dans un tout institutionnel et idéologique et nous devons être attentif pour saisir des inégalités réelles, mais pas toujours mesurables, et surtout le sens de leur évolution.

W.J. Eccles a bien posé le problème de l'impact social et économique de l'énorme appareil militaire qui pèse sur la colonie (23). La guerre ne serait-elle pas le véritable *staple* du Canada? Lorsqu'on aura fait le compte des capitaux qu'elle apporte dans le pays, de la main d'oeuvre utilisée dans les entreprises militaires, des revenus des munitionnaires et officiers de tout acabit, le castor, comme source principale d'accumulation, ne sera-t-il pas déclassé? C'est dans l'organisation militaire qu'il faut chercher aussi les fondements de la situation privilégiée de la petite noblesse coloniale. A la fin du régime, comme l'écrit Eccles, elle forme une véritable caste qui bénéficie de toutes les faveurs, sans compter les profits sur le ravitaillement et les fourrures auxquels sa position lui donne accès.

Cette petite noblesse militaire sert la monarchie et n'est pas, dans l'immédiat, directement à charge de la population, ce qui nous amène à la question seigneuriale que nous retrouvons au coeur de toutes les interprétations. Dans un article sur la seigneurie de Montréal (24), j'ai tenté de démontrer comment, faute de pouvoir prélever une partie substantielle du surproduit agricole -

lequel dans cette colonie reste longtemps faible et difficile à commercialiser - la seigneurie adopte graduellement des formes plus archaïques d'exploitation: renforcement des banalités, perception tracassière des lots et ventes, monopole sur la pêche, sur les cours d'eau sources d'énergie, sur les ressources forestières, réapparition des corvées, du droit de retrait, etc... Loin de s'affaiblir, l'institution semble faire preuve d'une grande vitalité. Aux mains des gens d'Eglise, elle est capable d'innover et les seigneurs laïcs, dont les terres sont moins bien situées, n'ont qu'à suivre l'exemple et les générations suivantes récolteront les profits; la commutation du régime n'ayant lieu qu'en 1854. Quelques thèses en cours qui replacent la seigneurie dans la longue durée viendront confirmer ou infirmer cette étude.

L'histoire des mentalités s'inscrit dans le prolongement de l'histoire sociale. Or comme celle-ci vient à peine d'être amorcée, les représentations collectives des divers groupes demeurent confuses. Tant que les fondements matériels et les rapports sociaux n'auront pas été mieux mis à jour, les efforts les plus méritoires ne peuvent guère produire autre chose que des caractérisations globales, bien fragiles.

Un tour d'horizon comme celui-ci laisse dans l'ombre bien des noms, bien des travaux qui mériteraient plus qu'une simple mention. Pour être juste aussi il aurait fallu souligner maints apports précieux dans les oeuvres des devanciers. Le tableau est donc incomplet et comme il se situe essentiellement sur le terrain de la connaissance, il laisse de côté la dimension idéologique de cette historiographie, un aspect auquel Jean Blain a consacré deux articles essentiels (25). J'ai simplement voulu montrer que, malgré sa marginalité, la Nouvelle-France représente une expérience intéressante, que les problèmes qu'elle pose et que nous essayons de résoudre rejoignent les préoccupations des historiens d'ici et d'ailleurs. J'ajouterai en terminant que l'histoire coloniale est celle du temps court, des transformations rapides. Nous sommes aux antipodes de cette nouvelle histoire lente, quasi immobile, qui offre une certaine sécurité aux chercheurs. Sans vouloir excuser nos faiblesses et un certain retard, il me semble que tout cela représente un défi qui justifie nos efforts.

NOTES

- (1) *E.E. Rich, The History of the Hudson's Bay Company, 1670-1870, Londres, 1958; et The Fur Trade in the North West to 1857, Toronto, 1967; D.Creighton, The Commercial Empire of the St.Lawrence, Toronto, 1937 et Dominion of the North: a History of Canada, Toronto, 1962; F.Quellet, Histoire économique sociale du Québec, 1760-1850, Montréal, 1966; A.Faucher, Québec en Amérique au XIXe siècle, Montréal, 1973.*

- (2) *Jean Hamelin, Economie et société en Nouvelle-France, Québec, 1960.*
- (3) *Robert Redfield, "The Folk Society", dans American Journal of Sociology, janvier 1947, et sa préface à l'étude de Horace Miner, St.Denis. A French Canadian Parish, Chicago, 1939.*
- (4) *Guy Frégault, La société canadienne sous le régime français, Montréal, 1954; La guerre de la conquête, Montréal, et autres ouvrages; Michel Brunet, La présence anglaise et les Canadiens, Montréal, 1964; Cameron Nish, Les bourgeois-gentilshommes de la Nouvelle-France, 1729-1748, Montréal, 1968; Jean Hamelin, ouvrage cité; Fernand Quellet, "M. Michel Brunet et le problème de la conquête", dans Bulletin des recherches historiques, 1956.*
- (5) *De W.J.Eccles, voir, entre autres travaux, The Canadian Frontier, 1534-1760, Toronto, 1969, et La société canadienne sous le régime français, Montréal, 1968; S.Diamond, "Le Canada français au XVIIe siècle: une société préfabriquée", dans Annales E.S.C., 1961, pp. 317-354; J.P.Wallot, "Le régime seigneurial et son abolition au Canada", dans Canadian Historical Review, décembre 1969, pp. 367-393.*
- (6) *The Founding of Canada. Beginnings to 1815. Toronto, 1960.*
- (7) *L.R. MacDonald, "France and New France: the internal contradiction", dans Canadian Historical Review, Juin 1971; D.Monière, "L'utilité du concept de mode de production des petits producteurs pour l'histoire de la Nouvelle-France", dans Revue d'histoire de l'Amérique française, mars 1976.*
- (8) *B. Trigger, The Children of Aataentsic. A History of the Huron People to 1660, Toronto 1976; A.Ray, The Indians in the Fur Trade, 1660-1870, Toronto, 1974; C.Heidenreich, A History and Geography of the Huron Indian, 1600-1650, Toronto, 1971; F.M. Gagnon, La conversion par l'image. Un aspect de la mission des Jésuites auprès des Indiens du Canada, Montréal, 1975.*
- (9) *La population canadienne au début du XVIIIe siècle: nuptialité, fécondité, mortalité infantile, Paris, 1954.*
- (10) *Voir entre autres articles parus, ceux dans Population, 1967 et 1973 et dans Annales de démographie historique, 1972.*
- (11) *La population du Canada en 1663, Montréal 1973; Montréal, la formation d'une société, 1642-1663, Montréal, 1976.*
- (12) *Québec-Madison, 1966.*
- (13) *Acadia, Madison, 1969.*

- (14) **Eighteenth Century Newfoundland**, Toronto, 1976.
- (15) **Economie et société en Nouvelle-France**.
- (16) *Dans Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*, Paris, 1974.
- (17) Voir l'article tiré de cette thèse: "Havy and Lefebvre of Quebec: a Case Study of Metropolitan Participation in Canadian Trade, 1730-1760", **Canadian Historical Review**, mars 1975.
- (18) J. Mathieu, **Le commerce Nouvelle-France/Antilles au XVIIIe siècle**, thèse de doctorat, Université Laval, 1975; J.Igartua, "The Merchants of Montréal at the Conquest: a socio-economic profile", dans **Histoire Sociale**, novembre 1975.
- (19) Voir l'article que Moogk a tiré de cette thèse: "Apprenticeship indentures: key to Artisan Life in New France", dans **Communications historiques**, 1971.
- (20) **The Canadian Frontier et France in America**, Toronto, 1972.
- (21) J.F.Bosher, "Government and Private Interest in New France", dans **Canadian Public Administration**, 1967, pp. 244-57.
- (22) Voir entre autres articles: "Réflexions sur la justice criminelle canadienne", dans **Revue d'Histoire de l'Amérique française**, sept. 1975, pp.241-53.
- (23) "The Social, Economic and Political Significance of the Military Establishment in New France", **Canadian Historical Review**, mars 1971, pp. 1-22.
- (24) "L'évolution du régime seigneurial au Canada. Le cas de Montréal aux XVIe et XVIIIe siècles", dans **Recherches sociographiques**, mai-août 1971, pp.143-1
- (25) "Economie et société en Nouvelle-France: le cheminement historiographique dans la première moitié du XXe siècle", **Revue d'histoire de l'Amérique française**, juin 1972 et "Guy Frégault et l'école de Montréal", **Ibid.**, sept.1974.